

Gaia Investissements

Société à responsabilité limitée au capital de 1 700 000 euros

Siège social : 2 Chemin Cote Pin
69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR
791 312 721 RCS LYON

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS (Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : Gaia Investissements

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 791 312 721 RCS LYON

Représentée par : Monsieur Cédric ALLOUARD

☒ agissant en qualité de représentant légal

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2025

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Cédric ALLOUARD
Gérant

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV
- Nitro Sign Premium de la
part de Cédric ALLOUARD
Date : 24/02/2026 16:24:46

Gaia Investissements

Société à responsabilité limitée au capital de 1 700 000 euros
Siège social : 2 Chemin Cote Pin
69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR
791 312 721 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JANVIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2025 s'élevant à 570 244.55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	570 244.55 euros
A la réserve légale	28 512.23 euros

Solde	541 732.32 euros
 A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 2 euros par part	 170 000.00 euros
 Le solde	 371 732.32 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 516 919.05 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 170 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 avril 2026.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,80% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de

18.60%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Certifié conforme
La Gérance

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV
- Nitro Sign Premium de la
part de Cédric ALLOUARD
Date : 24/02/2026 16:24:44

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL Gaia Investissements

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025, dont le total est de 4 167 292 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 570 245 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 Règles et méthodes comptables

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 003		10 403	2 600
- Matériel de transport	63 916		58 500	5 416
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 219		1 219	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	78 138		70 122	8 016
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 971 435	190 100	108 748	2 052 787
- Autres titres immobilisés		184 846		184 846
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 971 435	374 946	108 748	2 237 633
ACTIF IMMOBILISE	2 049 573	374 946	178 869	2 245 649

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			374 946	374 946
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			374 946	374 946
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		70 122	108 748	178 869
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		70 122	108 748	178 869

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 995	7 280	10 403	872
- Matériel de transport	62 507	1 409	58 500	5 416
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	280	939	1 219	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	66 782	9 628	70 122	6 288
ACTIF IMMOBILISE	66 782	9 628	70 122	6 288

Actif circulant

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 343 177 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	77 500		77 500
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	216 000	216 000	
Autres	47 516	47 516	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 161	2 161	
Total	343 177	265 677	77 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures a etabli	216 000
Banque - intérêts courus à recevoir	42 532
Total	258 532

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 700 000,00 euros décomposé en 85 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 631 756 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	127 453		127 453	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 954	3 954		
Dettes fiscales et sociales	119 743	119 743		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	380 606	380 606		
Produits constatés d'avance				
Total	631 756	504 303	127 453	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	127 453			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	10 724			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 724 euros.

Charges à payer

	Montant
Honoraires np	2 040
Cotisations tns a payer	312
Total	2 352

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	161		
Assurances, periode d avance	1 470		
Cotisations tns constatees d avance	530		
Total	2 161		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 680 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV
- Nitro Sign Premium de la
part de Cédric ALLOUARD
Date : 24/02/2026 16:24:47

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL Gaia Investissements										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																													
Adresse de l'entreprise 2 Chemin de Cote Pin 69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR										Durée de l'exercice précédent* 12																													
Numéro SIRET* 79131272100032										Néant *																													
										Exercice N clos le, 31/07/2025																													
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3																			
Capital souscrit non appelé (I)										AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC																							
		Frais de développement *								CX						CQ																							
		Concessions, brevets et droits similaires								AF						AG																							
		Fonds commercial (1)								AH						AI																							
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK																							
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL						AM																							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO																							
		Constructions								AP						AQ																							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR						AS																							
		Autres immobilisations corporelles								AT	8 015					AU	6 2881 727																						
		Immobilisations en cours								AV						AW																							
		Avances et acomptes								AX						AY																							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT																							
		Autres participations								CU	1 975 287					CV	1 975 287																						
		Créances rattachées à des participations								BB	77 500					BC	77 500																						
		Autres titres immobilisés								BD	184 846					BE	184 846																						
		Prêts								BF						BG																							
		Autres immobilisations financières*								BH						BI																							
TOTAL (II)										BJ	2 245 649					BK	6 2882 239 361																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM																							
		En cours de production de biens								BN						BO																							
		En cours de production de services								BP						BQ																							
		Produits intermédiaires et finis								BR						BS																							
		Marchandises								BT						BU																							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW																							
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	216 000					BY	216 000																						
		Autres créances (3)								BZ	47 516					CA	47 516																						
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC																							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD	100 000					CE	100 000																						
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF	1 562 254					CG	1 562 254																							
	Charges constatées d'avance (3)*								CH	2 161					CI	2 161																							
	TOTAL (III)								CJ	1 927 931					CK	1 927 931																							
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																														
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																														
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																														
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	4 173 580					1A	6 2884 167 292																						
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										(3) Part à plus d'un an :																			
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			EURL Gaia Investissements		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 700 000)			DA	1 700 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	120 104	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 145 186	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	570 244	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 535 536	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	508 059	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 954	
	Dettes fiscales et sociales			DY	119 743	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	631 756		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 167 292		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	504 303	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :EURL Gaia Investissements							Néant	☐	*
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF	
				FG	439 503	FH		FI	439 503
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	439 503	FK		FL	439 503
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	439 507	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	23 381	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 964	
	Salaires et traitements*						FY	209 070	
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	3 561	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	237 978	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	201 528		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	416 557	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	44 385	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	460 943	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 133	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	9 133	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	451 809		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	653 338		

Désignation de l'entreprise										EURL Gaia Investissements		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	10 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	6 066	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	6 166	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	3 833
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	86 927
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	910 450
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	340 206
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	570 244
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires						A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										100		
Amortissements des immobilisations										6 066			
Produits des cessions d'éléments d'actif										10 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV
- Nitro Sign Premium de la
part de Cédric ALLOUARD
Date : 24/02/2026 16:24:41



Inscrit au tableau du conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables d'Auvergne Rhône Alpes
Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Lyon-Riom

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2025**

GAIA INVESTISSEMENTS
S.A.R.L. au capital de 1.700.000 euros
2 Chemin de la Cote Pin
69450 SAINT CYR AU MONT D'OR

Immeuble Le Notus - 293 Avenue des Granges Bardes
01000 Bourg en Bresse

Tél 04 74 22 23 83
e-mail : info@agir-plus.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2025

À l'Associé unique de la société GAIA INVESTISSEMENTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 30 janvier 2020 nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GAIA INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Actif immobilisé » de la partie « Notes sur le bilan » des notes d'annexes présente le montant valorisé des titres de participations détenus par la Société. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles sont fondées ces estimations, à revoir les calculs effectués et à obtenir confirmation par la Direction des hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code du commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 15 janvier 2026,

le Commissaire aux comptes

AGIR AUDIT & GESTION



représenté par M. Cyriac BABAD

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/07/25	Net au 31/07/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	8 016	6 288	1 728	11 356
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 052 787		2 052 787	1 971 435
Autres titres immobilisés	184 846		184 846	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 245 649	6 288	2 239 361	1 982 791
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	216 000		216 000	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				14 498
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	660		660	666
Autres créances	46 856		46 856	1 113
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	30 000
Disponibilités	1 562 254		1 562 254	1 127 824
Charges constatées d'avance	2 161		2 161	1 284
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 927 931		1 927 931	1 175 385
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 173 581	6 288	4 167 292	3 158 176

 Bilan

	Net au 31/07/25	Net au 31/07/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 700 000	1 700 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120 105	109 608
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 145 187	1 115 744
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	570 245	209 940
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 535 536	3 135 292
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	127 453	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	380 606	12 630
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 954	2 716
Personnel		
Organismes sociaux	312	1 503
Etat, Impôts sur les bénéfices	79 148	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	40 283	4 771
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		1 264
Dettes fiscales et sociales	119 743	7 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	631 756	22 884
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 167 292	3 158 176

Compte de résultat

	du 01/08/24 au 31/07/25 12 mois	%	du 01/08/23 au 31/07/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	439 504	100,00	259 440	100,00	180 064	69,41
Autres produits	4		83	0,03	-79	-95,23
Total	439 508	100,00	259 523	100,03	179 985	69,35
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	23 381	5,32	17 771	6,85	5 611	31,57
Total	23 381	5,32	17 771	6,85	5 611	31,57
MARGE SUR M/SES & MAT	416 126	94,68	241 752	93,18	174 374	72,13
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 964	0,45	2 281	0,88	-317	-13,90
Salaires et Traitements	209 070	47,57	204 337	78,76	4 734	2,32
Amortissements et provisions	3 561	0,81	3 131	1,21	430	13,74
Autres charges	2		2			-19,81
Total	214 597	48,83	209 751	80,85	4 847	2,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	201 529	45,85	32 001	12,33	169 528	529,75
Produits financiers	460 943	104,88	217 513	83,84	243 430	111,91
Charges financières	9 134	2,08	29 205	11,26	-20 071	-68,72
Résultat financier	451 809	102,80	188 309	72,58	263 500	139,93
RESULTAT COURANT	653 338	148,65	220 310	84,92	433 028	196,55
Produits exceptionnels	10 000	2,28			10 000	
Charges exceptionnelles	6 167	1,40			6 167	
Résultat exceptionnel	3 833	0,87			3 833	
Impôts sur les bénéfices	86 927	19,78	10 370	4,00	76 557	738,25
RESULTAT DE L'EXERCICE	570 245	129,75	209 940	80,92	360 304	171,62

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL Gaia Investissements

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2025, dont le total est de 4 167 292 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 570 245 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Règles et méthodes comptables

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 003		10 403	2 600
- Matériel de transport	63 916		58 500	5 416
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 219		1 219	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	78 138		70 122	8 016
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 971 435	190 100	108 748	2 052 787
- Autres titres immobilisés		184 846		184 846
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 971 435	374 946	108 748	2 237 633
ACTIF IMMOBILISE	2 049 573	374 946	178 869	2 245 649

 Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			374 946	374 946
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			374 946	374 946
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		70 122	108 748	178 869
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		70 122	108 748	178 869

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 995	7 280	10 403	872
- Matériel de transport	62 507	1 409	58 500	5 416
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	280	939	1 219	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	66 782	9 628	70 122	6 288
ACTIF IMMOBILISE	66 782	9 628	70 122	6 288

Actif circulant

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 343 177 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	77 500		77 500
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	216 000	216 000	
Autres	47 516	47 516	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 161	2 161	
Total	343 177	265 677	77 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	216 000
Banque - intérêts courus à recevoir	42 532
Total	258 532

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 700 000,00 euros décomposé en 85 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 631 756 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	127 453		127 453	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 954	3 954		
Dettes fiscales et sociales	119 743	119 743		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	380 606	380 606		
Produits constatés d'avance				
Total	631 756	504 303	127 453	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	127 453			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	10 724			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 724 euros.

Charges à payer

	Montant
Honoraires np	2 040
Cotisations tns a payer	312
Total	2 352



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	161		
Assurances, periode d avance	1 470		
Cotisations tns constatees d avance	530		
Total	2 161		

**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 680 euros

Honoraire des autres services : 0 euros